

Plus de 7 200 victimes de traite d'êtres humains décomptées en France en 2024, dont une immense majorité de femmes

Ce chiffre est en forte augmentation par rapport à l'année 2023 durant laquelle 6 022 victimes avaient été décomptées, rapporte France Inter.



Article rédigé par franceinfo

Radio France

Publié le 16/10/2025 06:18

Temps de lecture : 3min



Parmi ces victimes, 86% étaient victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle. (JEAN-BAPTISTE BONNIER / MAXPPP)

Plus de 7 200 victimes de traite d'êtres humains, dont une immense majorité de femmes (89%), ont été décomptées en 2024 en France par les associations, selon l'étude annuelle de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) que France Inter(Nouvelle fenêtre) s'est procurée jeudi 16 octobre. Selon ce rapport, qui s'appuie sur les remontées de plusieurs dizaines d'associations spécialisées, 7 285 victimes ont été décomptées en France en 2024. Un chiffre en forte augmentation (+20,9%) par rapport à l'année 2023 durant laquelle 6 022 victimes avaient été décomptées. Sur ces 7 285 victimes repérées en 2024, les deux tiers d'entre elles (66% soit 4 823 victimes) ont été individuellement accompagnées par les associations. *"89% étaient des femmes, toutes finalités de traite et d'exploitation confondues"*, explique la Miprof.

52% des victimes majeures accompagnées étaient mineures au début de l'exploitation

Parmi ces victimes accompagnées par les associations, 86% étaient victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle et 11% de traite à des fins d'exploitation par le travail. Le reste des victimes l'ont été à des fins d'exploitations d'activité criminelle ou délictuelle (2%) ou à des fins de mendicité forcée (1%).

Le rapport pointe également que 52% des victimes majeures accompagnées étaient mineures au début de l'exploitation et 14% de l'ensemble des victimes accompagnées étaient encore mineures en 2024. Parmi les victimes mineures, 76% ont été victimes d'exploitation sexuelle, 29% d'exploitation par le travail et 10% d'exploitation d'activité criminelle ou délictuelle. Le pays d'origine des victimes le plus représenté est le Nigéria, avec 1 223 victimes décomptées. À 99%, il s'agit de victimes d'exploitation sexuelle.

"Prendre conscience et connaissance de la réalité de l'exploitation et de la traite des êtres humains relève de l'urgence. Tout comme décider, collectivement, de mieux nous organiser pour protéger les victimes qui ont saisi la main tendue par les associations", écrit dans ce rapport la secrétaire générale de la Miprof Roxana Maracineanu. *Il nous appartient, à nous pouvoirs publics - État et collectivités - de soutenir les associations au service des victimes que les*

exploiteurs et la numérisation galopante des pratiques invisibilisent. Il est temps de bâtir une véritable chaîne de protection qui donne le courage de dénoncer."

**Méthodologie : Depuis 2016, la Miprof réalise une enquête annuelle en collectant les données sur les victimes de traite des êtres humains accompagnées par les associations. Pour cette année, 44 associations susceptibles d'accompagner des victimes d'exploitation et/ou de traite des êtres humains ont répondu à un questionnaire. La collecte a été réalisée entre le 25 février et le 4 juillet 2025.*